

Section 01 du Comité National : session d'automne 2025

La session d'automne de la section 01 s'est tenue du 17 au 19 novembre 2025. Certains membres participent à la session en visioconférence.

Depuis septembre 2025, les membres de la section 01 sont : Benjamin Audoux, Quentin Berger, Samuel Boissière, Maxime Chupin, Nathalie Collain, Rémi Coulon, André De Laire Peirano, Emmanuel Dormy, Laurent Drapeau, Jean-Jil Duchamps, Charles Favre, Bruno Galerne, Sophie Grivaux, Giada Grossi, Vincent Guedj, Colin Guillarmou, Daniel Han-Kwan, Rémi Jaoui, Cécilia Lancien, Sophie Morel et Katharina Schratz.

1 Déroulement

Lundi 17 novembre

- Matin : Évaluation des écoles thématiques, expertises, avis sur les changements de DU. Intervention de la direction de l'INSMI.
- Après-midi : Discussion sur les médailles. Choix des critères d'évaluation. Titularisations.

Mardi 18 novembre

- Matin : Proposition des médailles. Évaluations des CR et DR.
- Après-midi : Discussions sur les CPJ et la RIPEC. Fin des évaluations CR et DR. Promotions CRHC et CRHEB.

Mercredi 19 novembre

- Matin : Promotions DR1 : lecture des dossiers et discussion.

- Après-midi : Audition de titularisation poste handicap. Promotions DRCE1 : lecture des dossiers et discussion. Promotions DR1 et DRCE1 : classement. Promotions DRCE2 : discussion et classement.

2 Intervention de la direction de l'INSMI

Christophe Besse (directeur de l'INSMI) nous a présenté les postes ouverts à la promotion pour 2025 et les projections de postes pour les concours chercheurs et chercheuses 2026. Christophe Delaunay (DAS de l'INSMI en charge de la parité) a fait le point sur les statistiques de recrutement au cours des années précédentes. Alessandra Sarti (DAS de l'INSMI) et Frédéric Héreau (DAS de l'INSMI) ont également participé à la discussion.

Évolution dans l'organigramme de l'INSMI

Alessandra Sarti quitte ses fonctions de DAS de l'INSMI en charge des unités de recherche, des chercheurs et des chercheuses le 31 décembre 2025. Anne de Bouard et Laurent Meersseman lui succèdent sur le même périmètre. La direction des unités de recherche, des chercheurs et des chercheuses est divisée entre les deux en suivant le découpage géographique (en dehors de la région parisienne) des fédérations de recherche.

Bilan des postes coloriés

Christophe Besse a présenté un bilan positif des postes coloriés au niveau CR qui ont permis de remonter la plupart des laboratoires sous tutelle de l'INSMI au-dessus d'un seuil minimal de chercheurs et chercheuses CNRS. En 2026, quatre postes CRCN coloriés seront ouverts au concours.

Promotions

La section rappelle qu'une nouvelle classe de CR a été créée au-delà de la hors-classe : la hors-classe hors échelon B (CRHC-HEB). Sont éligibles les CRHC échelon 7 depuis au moins 3 ans.

Le nombre de postes ouverts à la promotion est le suivant :

- Promotion CRHC : 2 postes

- Promotion CRHC-HEB : 1 poste
- Promotion DR1 : 7 postes
- Promotion DRCE1 : 9 postes
- Promotion DRCE2 : pas de quota

Concours chercheurs et chercheuses

Les informations sur les concours sont sous réserve de la publication officielle qui fera foi. Sous réserve de validation par le CA du CNRS, les postes ouverts au concours 2026 seront les suivants :

- 11 postes DR2 dont prioritairement 2 DR2 sur des projets d'interaction des mathématiques avec d'autres disciplines.
- 9 postes CRCN au concours général dont prioritairement 2 CRCN sur des projets d'interaction des mathématiques avec d'autres disciplines.
- 4 postes CRCN coloriés géographiquement :
 - un poste de CRCN affecté prioritairement au laboratoire AGM à Cergy,
 - un poste de CRCN affecté prioritairement au LMBP à Clermont-Ferrand,
 - un poste de CRCN affecté prioritairement à l'IECL à Nancy-Metz,
 - un poste de CRCN affecté prioritairement au LAREMA à Angers.
- 1 poste CRCN dont le projet de recherche s'inscrit prioritairement dans l'un des thèmes suivants : « Formalisation mathématique », « Intelligence artificielle pour les mathématiques », « Mathématiques de l'intelligence artificielle ».
- 1 poste CRCN en section 15 et 1 poste CRCN en CID 51 sont également ouverts au concours pour affectation dans une unité sous tutelle de l'INSMI.

Parité et concours

Christophe Delaunay a présenté les statistiques de recrutement de la section 01 (ancienne section 41) en matière de parité sur les dernières années. Il dresse un constat négatif : le rapport social unique du CNRS dénombre 17,80 % de femmes CR et 20,20 % femmes DR en section 41 en 2023. Il a encouragé la section 01 à prendre en compte ce phénomène pour les concours CR et DR et indiqué que l'objectif de classer une proportion de femmes au moins égale

à la proportion de candidates ne pouvait pas être considéré comme suffisant en général.

3 Résultats de la session d'automne

Promotions

Les informations qui suivent sont données à titre indicatif et sous réserve des publications officielles qui sont seules à faire foi.

Il est rappelé que, comme pour tous les avis que fournit la section, les classements pour les promotions ne sont que des propositions. Les décisions finales sont prises par la direction du CNRS.

Promotions CRHC

Il y a 8 candidatures, dont 1 femme, pour 2 promotions possibles. La section suit les recommandations du CNRS de privilégier les promotions CRHC à partir de l'échelon 9.

1. ex aequo : Pierre Baumann, Olivier Piltant

Promotions CRHEB

Il y a 1 candidature pour 1 promotion possible. La section l'a classée.

1. Marina Ville Petrack

Promotions DR1

Il y a 27 candidatures, dont 5 femmes, pour 7 promotions possibles. La section en a classé 8 dont 3 femmes.

1. ex aequo : Charles Bordenave, Stéphane Druel, Fanny Kassel, Raphaël Loubère, Evelyne Miot, Christine Huyghe, Grégory Nuel
8. Romain Tessera

Promotions DRCE1

Il y a 19 candidatures dont 2 femmes pour 9 promotions possibles. La section en a classé 11 dont 1 femme.

1. ex aequo : Cédric Bonnafé, François Bouchut, Sébastien Boucksom, Agnès Desolneux, David Lannes, Tanguy Rivoal, Laurent Stolovitch, Bertrand Toën, Hatem Zaag
10. Boris Adamczewski
11. Mathieu Lewin

Promotions DRCE2

Il y a 5 candidatures dont 1 femme. Le nombre de promotions possibles n'est pas fixé a priori. La section a classé les 5 candidatures.

1. Emmanuel Giroux
2. Thierry Bodineau
3. Catherine Matias
4. Louis Funar
5. Rémi Carles

Évaluations à mi-vague de chercheuses et chercheurs

Avis possibles : AF/AR/AA/Insuffisance professionnelle/ADiff/Pas d'avis.

La section évaluait 27 CR et 23 DR et 1 CPJ : 48 AF, 2 AR, 1 ADiff

Médailles

En réponse à la commande de l'INSMI, la section 01 a proposé quatre noms pour la médaille de bronze et deux noms pour la médaille d'argent (à parité).

Changements de direction d'unité

Avis possibles : ATF/AF/AD/AR/Pas d'avis.

23 dossiers : 23 ATF.

Titularisations

Avis possibles : AF/AD/AR.

17 dossiers dont un dossier dans le cadre de campagne de recrutement de chercheurs en situation de handicap : 17 AF.

Écoles thématiques

Avis possibles : ATF/AF/AD/AR/Pas d'avis.

15 dossiers : 12 ATF, 2 AF, 1 AR.

Création et renouvellement de réseaux thématiques

Avis possibles : ATF/AF/AD/AR/Pas d'avis.

7 dossiers : 5 ATF, 2 AF.

Autres expertises

Avis possibles : ATF/AF/AD/AR/Pas d'avis.

5 dossiers (extension de la FRUMAM, rattachement de l'équipe MADS à OcciMath, rattachement des mathématiciens du CES à FP2M, rattachement du laboratoire TSE-R à l'INSMI comme institut secondaire, renouvellement de l'UAR Bibliothèque Jacques Hadamard) : 5 ATF.

Appendice : sigles

- CR/CRCN/CRHC/CRHEB : Chargé ou chargée de Recherche/ Chargé.e de Recherche Classe Normale/ Chargé.e de Recherche Hors Classe/ Chargé.e de Recherche hors classe hors échelon B.
- DR/DR2/DR1 : Directeur ou Directrice de Recherche/ Directeur.rice de Recherche 2^e classe/ Directeur.rice de Recherche 1^{re} classe.
- DRCE1/DRCE2 : Directeur.rice de Recherche Classe Exceptionnelle 1/ Directeur.rice de recherche Classe Exceptionnelle 2
- CID : commission interdisciplinaire.
- DAS : Directeur.rice Adjoint.e Scientifique
- INSMI : Institut National des Sciences Mathématiques et de leurs Interactions

- UMR : unité mixte de recherche
- ATF/AF/AR/AD/AA/ADiff : Avis très favorable/ Avis favorable/
Avis réservé/ Avis défavorable/ Avis d'alerte/ Avis différé.